

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2023

Délibération n°2023/076

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

*Étaient présents* : MM Damien BLANC, Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

*Était absent* : /

Convocation du : 18/10/2023 - Affichage du : 18/10/2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 11/ Conseillers représentés : 0

M. Vincent MAITRE a été élu secrétaire de séance.

---

**OBJET : TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES- ANNÉE 2024**

M. le Maire expose qu'il convient de fixer les tarifs de la location de la Salle des Fêtes pour l'année 2024.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs actuellement en vigueur :

Location de la salle des fêtes	
<i>pour les associations communales :</i>	
- bals, repas, ... :	200 Euros
- concours, tombolas, ... :	155 Euros
<i>pour les habitants de la Commune :</i>	
- noces, repas, banquets :	215 Euros
<i>pour les sociétés, associations et personnes étrangères à la Commune :</i>	
- bals, repas, noces, banquets :	440 Euros
- concours, tombolas, ... :	200 Euros
<i>Pour l'association communale des aînés ruraux</i> <i>« le club du soleil »</i>	225 Euros par an
<i>caution demandée lors de chaque location :</i>	500 Euros
<i>Forfait location vaisselle</i>	60.00 Euros

Location de la petite salle  
location de la petite salle de la Salle des Fêtes : 60.00 Euros  
caution demandée lors de chaque location : 150 Euros

SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALBERTVILLE

3 NOV. 2023

RÉCOPIÉ

CONSIDERANT l'augmentation des coûts de fonctionnement de la salle (chauffage, électricité ...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DIT que les tarifs de la location de la salle des fêtes pour l'année 2024 sont définis comme suit :

#### Location de la salle des fêtes

*pour les associations communales :*

- bals, repas, ... : 210.00 €uros
- concours, tombolas, ... : 162.00 €uros

*pour les habitants de la Commune :*

- noces, repas, banquets : 225.00 €uros

*pour les sociétés, associations et personnes étrangères à la Commune :*

- bals, repas, noces, banquets : 462.00 €uros
- concours, tombolas, ... : 210.00 €uros

*Pour l'association communale des aînés ruraux* 236.00 €uros par an

*« le club du soleil »*

*caution demandée lors de chaque location :* 500.00 €uros

*Forfait location vaisselle* 60.00 €uros

#### Location de la petite salle

*location de la petite salle de la Salle des Fêtes :* 60.00 €uros

*caution demandée lors de chaque location :* 150.00 €uros

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le - 2 NOV. 2023*

Le Maire,

Roland DRAVET



SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALBERTVILLE

3 NOV. 2023

RÉCÉPISSÉ